

**Solidaires**



**«On ne discute pas avec un pistolet sur la tempe»**

**LETTRE OUVERTE**

**à Madame la Ministre  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

Madame la Ministre,

Les organisations syndicales des personnels de l'enseignement supérieur et des EPST ont reçu une invitation à participer le 19 juin prochain à «*une réunion sur l'emploi scientifique et les organismes de recherche*» organisée par M. Gilles Bloch, Directeur général pour la recherche et l'innovation, à la demande du Cabinet de la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

SUD-Recherche-EPST ne sera pas présent à cette réunion :

- Les conditions pour une discussion utile permettant de répondre aux attentes des personnels ne sont en effet nullement réunies : au contraire, comme développé ci-dessous, le rouleau compresseur du démantèlement des organismes de recherche publique et des statuts des personnels continue d'avancer.
- Le fait d'apprendre par la presse (*Le Monde du 16 juin*) que vous avez déjà acté la création d'un groupe de travail avec notamment «*les syndicats, pour arrêter une prospective de l'emploi scientifique public pour les dix prochaines années, discipline par discipline...* » nous conforte dans notre opinion.
- Votre seul objectif est de vous redonner un « vernis » social de concertation, en instrumentalisant sans complexe les syndicats. ... dans la droite ligne de votre intervention en plein débat interne du Conseil scientifique du CNRS ce lundi, biaisant de fait les échanges sur le dossier très controversé d'un nouveau contrat d'objectifs... sans moyens !

S'agissant donc de l'attente des personnels, lors de la réunion du 30 mars dernier avec vous-même, Madame la Ministre, nous étions signataires de l'intervention unitaire demandant «*des réponses immédiates et des engagements précis du gouvernement*» sur une liste de 8 points (cf texte annexé).

Nous n'avons obtenu aucune des réponses, aucun des engagements demandés si ce n'est la compensation du coût des chaires «jeunes enseignants-chercheurs» pour les EPST (mais non leur abandon) et l'assurance qu'il n'y aurait pas de contrat d'objectifs sans un engagement de l'Etat sur les moyens.

Sur ce point, votre engagement n'a pas tardé à être démenti :

- Les représentants du personnel au CA du Cemagref se sont vus opposer une fin de non recevoir à leur demande de rouvrir le dossier du contrat d'objectifs de l'Etablissement, en y adjoignant un avenant «moyens» (provoquant ainsi leur démission collective)<sup>1</sup>
- Aujourd'hui, c'est le contrat d'objectifs du CNRS qui est soumis à l'approbation du CA du 25 juin sans le volet «moyens» promis en face : il est simplement indiqué que «*la partie Moyen fera l'objet d'un avenant au présent contrat après la discussion budgétaire à l'automne 2009*».

Mais quel crédit peut-on accorder à un engagement déjà non tenu au Cemagref ? .../...

<sup>1</sup> Et vous n'avez pas daigné répondre au courrier que vous avait adressé le 2 avril l'intersyndicale SUD-Recherche-EPST / FO / CGT du Cemagref

Et ne serait-il pas plus «normal» que les personnels et les instances des EPST puissent avoir connaissance du volet «moyens», en même temps que du volet «objectifs», pour pouvoir se prononcer en connaissance de cause ? Dissocier les deux volets s'apparente à un véritable chantage : «acceptez d'abord les réformes, pour les moyens on verra ensuite !».

En dépit du rejet massif exprimé par les personnels et leurs représentants, vous avez depuis le 30 mars imperturbablement continué à mettre en œuvre, à marche forcée, toutes vos «réformes», dans l'enseignement supérieur et dans la recherche, avec notamment le « consortium agronomique » et « l'Alliance des Sciences du vivant et de la santé » sans oublier le « contrat doctoral ».

Aujourd'hui l'inadéquation entre les demandes exprimées par les organisations syndicales et associations co-signataires et les «réponses» que vous y avez apporté est édifiante (cf bilan en annexe)...

Pour notre part, nous ne pouvons passer par «pertes et profits» les suppressions de postes opérées au budget 2009<sup>2</sup>, ni nous contenter d'une vague annonce de non-suppressions d'emplois en 2010 et 2011, alors que l'emploi précaire ne cesse de se développer.

Nous ne pouvons cautionner la poursuite accélérée du démantèlement des EPST. Comment prétendre que ce seront encore des organismes de recherche publique de plein exercice ? :

- Dépouillés de leur fonction de programmation au profit de l'ANR et des instituts / agence de moyens en cours de création,
- Dépouillés de leur fonction d'évaluation des unités de recherche au profit de l'AERES,
- Dépouillés, en grande partie, de leur fonction d'opérateur de recherche au profit des universités et autres PRES ou EPCS.

Le 19 juin, au Ministère, comment discuter «emploi scientifique» sans que ne soit mis en priorité un plan de création d'emplois pour résorber la précarité ?

Comment discuter «organismes de recherche» sans que ne soient retirées toutes les mesures qui conduisent à leur disparition, et ce à la veille même d'un CA où seront soumis des textes qui préparent la disparition du CNRS en tant qu'EPST de plein exercice ?

Ne comptez pas sur nous pour redorer l'image d'un ministère qui prétend ouvrir une concertation, au moment même où dans le secteur de l'enseignement supérieur l'échec des réformes est si patent, que même la très coopératrice CPU (*Conférence des Présidents d'Université*) vient de jeter l'éponge, devant le mépris affiché de son travail en commission. !

Nous considérons donc tout à fait inutile de nous rendre à cette réunion. Vous connaissez nos demandes, déjà maintes fois exprimées. Ce sont des actes que nous attendons comme réponses.

Recevez, Madame la Ministre, nos salutations déterminées, en défense du service public de recherche.

Pour le syndicat SUD-Recherche-EPST



Patrick GESTIN, secrétaire national  
Jeudi 18 juin 2009

---

<sup>2</sup> 219 suppressions d'emplois au CNRS, à l'INRA, à l'INSERM, au Cemagref, à l'IRD, au LCPC, l'INRIA ayant bénéficié de 35 créations